

Reprise de la séance ordinaire du 6 septembre 2011, tenue le 14 septembre 2011 à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire
Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
Monsieur Georges Roussel conseiller, siège numéro 3
Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 4
Madame Nathalie Plante conseillère, siège numéro 5

Monsieur Régis Sirois, conseiller, siège numéro 1, est absent.

Les membres présents forment quorum.

Madame Marielle Dionne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le maire récite la prière.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 11-09-196 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :
2. Remboursement de frais déplacement – mme Marielle Dionne
 3. Transfert de crédits budgétaires
 4. École du Portage de la Rivière – Don souper de la rentrée
 5. Inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds
 6. Mandat à Roche Groupe conseils – TECQ 2010-1013
 7. Mandat en ingénierie – Réparations d'un mur de soutènement chemin du Portage
 8. Glissière de sécurité – Chemin du Portage
 9. Questions diverses
 10. Période de questions
 11. Levée de la séance

Adopté

2. REMBOURSEMENT DE FRAIS DÉPLACEMENT – MME MARIELLE DIONNE

- 11-09-197 Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 53.32\$ à mme Marielle Dionne, directrice générale, pour rembourser ses frais de déplacement à Matane le 7 septembre 2011, lors de la tenue du colloque de l'ADMQ.

Adoptée

3. TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

- 11-09-198 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les transferts de crédits budgétaires suivants :

DE	À
02 19000 412 Services juridiques 1 650\$	02 16000 252 CSST 1 650\$
02 11000 951 Quote-part MRC Mitis 620\$	02 19000 951 Quote-part Administration générale 620\$
02 41300 411 Serv. scient. Génie 200\$	02 41200 145 Eau – vacances 200\$

Adoptée

4. ÉCOLE DU PORTAGE DE LA RIVIÈRE – DON SOUPER DE LA RENTRÉE

11-09-199 Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 50.\$, pour un don à l'école du Portage de la Rivière à l'occasion du souper de la rentrée qui se tiendra le jeudi 29 septembre 2011.

Adoptée

5. INSCRIPTION AU REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET DES EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS

11-09-200 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque, au montant de 129.\$, à l'ordre du Ministère des Finances pour la mise à jour de l'inscription au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds pour la municipalité.

Adoptée

6. MANDAT À ROCHE GROUPE CONSEILS – TECQ 2010-2013

Remis à une séance ultérieure.

7. MANDAT EN INGIÉNERIE – RÉPARATIONS D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DU PORTAGE

11-09-201 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme BPR-Infrastructure Inc pour la préparation des plans et clauses techniques aux plans-structure, préparation des plans et clauses techniques-civil, bordereau de soumission et estimation des coûts, préparation et gestion des appels d'offres, demande de CA au MDDEP (selon l'article 22 de la LQE), trois (3) visites pour la surveillance des travaux, surveillance de bureau, au montant forfaitaire maximal de 15 160.\$, taxes en sus, tel que le budget d'honoraires professionnels proposé par ladite firme en date du 6 et du 14 septembre 2011.

Adoptée

8. GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – CHEMIN DU PORTAGE

11-09-202 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Ferme Roles Inc à creuser quinze (15) trous ayant huit (8) pieds de distance entre chacun d'eux, et ce, à trois (3) pieds du bord du chemin. Le taux de location de la terrière avec opérateur est de 70.\$/heure et une dépense maximale de 500.\$, taxes en sus, est engagée. Les employés de voirie de la municipalité procéderont à l'installation de poteaux et glissières de sécurité appartenant déjà à la municipalité.

Adoptée

9. QUESTIONS DIVERSES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-09-203 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 16, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté

Alain Carrier, maire

Marielle Dionne, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alain Carrier, maire